

Compte rendu de la rencontre de médiation dans le cadre du Projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin

Lieu : Résidence de M ^{me} Ghislaine Marois-Fortin, Sainte-Clotilde-de-Beauce	
Date et heure : Le 22 octobre 2010, à 10 h 30	
Participants	
M ^{me} Ghislaine Marois-Fortin et M. Gilles Marois <i>Acériculteurs</i>	
Membres du BAPE présents	
M. François Lafond <i>Médiateur</i>	M. Rafael Carvalho <i>Analyste</i>

Par le médiateur :

- Le médiateur présente aux participants le mandat de médiation ainsi que le rôle du médiateur;
- Le médiateur informe monsieur et madame Marois que des modifications aux chemins ont été apportées par le promoteur. Les nouvelles cartes identifiant l'emplacement des nouveaux chemins ainsi que les transcriptions des séances de médiation ont été remises à ces derniers;
- Le médiateur souligne qu'il doit s'assurer que les modifications apportées au projet ne vont pas à l'encontre des droits des tiers. Dans ce contexte, un permissionnaire touché par le projet qui n'est pas membre de *l'Association provinciale des acériculteurs sur les terres publiques* aurait droit, le cas échéant à la même entente issue du processus de médiation du BAPE;

Par M^{me} Ghislaine Marois-Fortin

- Souhaite poursuivre des discussions avec le promoteur afin de signer une entente.

Prochaine rencontre à déterminer.	
Date et heure : à déterminer	
	Préparé par : Rafael Carvalho
Compte rendu fait le 25 octobre 2010	Validé par : François Lafond